

Rapport annuel 2025-2026

Une année de présence, de liens et de mieux-être

Fédération des aînés de la francophonie manitobaine

1er avril 2025 – 31 mars 2026



NOS AÎNÉS • NOS PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES • NOS BAILLEURS DE FONDS

123-400, rue des Meurons, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3H3
204 235-0670 | direction@fafm.mb.ca | fafm.mb.ca

Nous reconnaissons que nous sommes rassemblés sur le territoire visé par le Traité no 1 et que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblés font partie du territoire traditionnel des peuples Anichinabé, Cri, Oji-Cri, Dakota et Déné, et de la patrie de la nation métisse.

C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et toute personne qui est membre de la communauté manitobaine.

C'est également dans le respect envers les générations qui sont venues avant nous, et les générations présentes et futures – d'ici et d'ailleurs – que nous reconnaissons les bienfaits qui nous sont accordés aujourd'hui. En effet, l'eau potable que nous buvons vient du territoire de la première nation Ojibwé de Shoal Lake 40 et notre électricité est aussi produite sur les terres traditionnelles des premières nations.

Mots du président et du directeur général

Le président du conseil d'administration

C'est avec un profond sentiment de gratitude que je signe mon premier mot à titre de président du conseil d'administration de la FAFM, un rôle que j'ai eu l'honneur d'assumer à la suite du mandat de notre présidente sortante, Suzanne Kennelly, que je remercie chaleureusement pour son leadership au fil des ans.

L'année 2025-2026 a été une année de continuité et de changement. Le 28 octobre, j'ai eu le privilège de représenter la FAFM sur la Colline parlementaire à Ottawa, aux côtés d'une vingtaine de représentants francophones venus de partout au pays, pour la Journée d'action politique Équipe Aînés de la FAAFC — une occasion d'aborder deux priorités essentielles : une politique canadienne sur le vieillissement et le développement de logements communautaires abordables pour les francophones.

Cette année a aussi été marquée par un changement à la direction générale. Après douze ans au service de la FAFM, dont dix à la direction générale, Lucienne Châteauneuf a pris une retraite bien méritée à la fin décembre. Au nom du conseil d'administration, je la remercie du fond du cœur pour son dévouement exceptionnel envers notre communauté. Nous avons ensuite eu le plaisir d'accueillir Éric Léonard à titre de nouveau directeur général, entré en fonction le 8 décembre.

Je remercie notre équipe et nos bénévoles pour leur engagement de tous les instants, et je vous remercie, chers membres, de votre présence à notre assemblée générale annuelle pour poursuivre ensemble cette belle mission.

Michel Boucher, président du conseil d'administration



Le directeur général

C'est avec fierté que je signe mon premier rapport annuel à titre de directeur général de la FAFM, un poste que j'ai eu le privilège d'entamer le 8 décembre 2025, à la suite du travail solide effectué par ma prédécesseure, Lucienne Châteauneuf, dont la rigueur et la détermination ont marqué l'organisme pendant dix ans.

Bien que je n'aie été de la partie que pour le dernier tiers de cet exercice, ce que je retiens de mes premiers mois, c'est la vitalité du réseau que la FAFM a bâti au fil des ans : onze clubs d'aînés à travers la province, des dizaines de bénévoles, des partenaires fidèles en santé, en éducation et en culture. L'année 2025-2026 en a été une de transition, la fin d'un cycle de financement pour Vieillir chez soi, le

début d'un nouveau chapitre avec PICA-Manitoba. La fédération aborde cette transition avec de bases solides.

Je remercie notre conseil d'administration, notre équipe, nos bénévoles et l'ensemble de nos membres pour leur accueil chaleureux et leur confiance.

Éric Léonard, directeur général

La FAFM en bref

Depuis 1978, la FAFM est l'organisme rassembleur et porte-parole des personnes de 50 ans et plus de la francophonie manitobaine. Sa mission : offrir des services, des programmes et des activités qui répondent à leurs besoins. Sa vision : que les personnes de 50 ans et plus de la francophonie manitobaine bénéficient d'une qualité de vie en croissance.

L'organisme rejoint sa communauté par quatre grands piliers de programmation — le Conseil des francophones 55+ à Winnipeg, les services de soutien à domicile (Vieillir chez soi et, dès cette année, PICA-Manitoba), l'Initiative du Manitoba pour l'inclusion sociale et culturelle, et un réseau de clubs d'aînés répartis à travers la province, soutenus par les cotisations annuelles de nos membres adhérents.

Une année en mouvement

Le printemps 2025 s'ouvre sur du changement dans l'équipe : Jihane Kelani et Zoé Le Gallic se joignent à la FAFM, respectivement à la coordination des activités et aux réseaux sociaux, alors que Jean Fontaine est chaleureusement félicité pour ses années à la tête des communications numériques de l'organisme. Le 10 avril, 25 personnes représentant huit communautés — de Lorette à Sainte-Agathe en passant par La Broquerie — se réunissent au Centre communautaire Winakwa pour le comité de réseautage provincial. Les 4 et 5 avril, l'équipe de la FAFM se rend en demi-finale de sa division au 51e Bonspiel de la francophonie manitobaine. Les ateliers intergénérationnels métis « De l'ombre à la lumière... » débutent à l'école Précieux-Sang avec l'aînée Dolorès Gosselin, et la Semaine de l'action bénévole (27 avril au 3 mai) souligne l'engagement de bénévoles comme Fabrice, du projet Vieillir chez soi.

Le 8 mai, la 14e édition de Grouille ou Rouille est un grand succès à l'Université de Saint-Boniface. Deux semaines plus tard, la formule prend la route : le premier Mini Grouille ou Rouille s'installe à Otterburne, en partenariat avec la SFM au rural. Les ateliers de Dolorès Gosselin se poursuivent à l'école Taché, pendant que la directrice générale Lucienne Châteauneuf représente la FAFM à la rencontre des directions générales de la FAAFC, à Moncton.

*L'équipe de la FAFM au 51e Bonspiel
de la francophonie manitobaine, avril 2025.*



Un deuxième Mini Grouille ou Rouille a lieu à Sainte-Agathe le 12 juin, avec artisanat, exercices doux et un atelier animé par la GRC. Les Manitoba 55+ Games rassemblent la province à Steinbach du 3 au 5 juin, suivis d'un rassemblement pour la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées, sous le thème « Au-delà de l'âge! ». Les ateliers et les activités de bien-être se concluent et la programmation printanière du Conseil 55+ prend fin.

Le 18 juin, 56 membres prennent la route pour une sortie de groupe à Kenora et au Lac des Bois : marché en plein air animé par une centaine de commerçants, croisière commentée à bord du MS Kenora avec repas trois services, et halte crème glacée à West Hawk Lake au retour — une journée mémorable, au dire des participants.



La sortie de groupe à Kenora et au Lac des Bois, le 18 juin 2025.

L'été 2025 est rythmé par le club de marche, deux matinées par semaine, il offre un moment de détente et de socialisation privilégié en découvrant des sentiers de nature cachés dans la ville. La rentrée d'automne ramène la programmation régulière du Conseil 55+ dès le 15 septembre, et l'assemblée générale annuelle réunit 50 membres et observateurs le 11 septembre. Michel Boucher est élu président du conseil d'administration à la première réunion du CA suivant l'AGA. Octobre marque le Mois des aînés, et les ateliers de Dolorès Gosselin reprennent pour une nouvelle cohorte de 5e année, cette fois à l'école communautaire Réal-Bérard de Saint-Pierre. D'autres Minis Grouille ou Rouille rejoignent Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Georges, Saint-Laurent et Saint-Lazare au fil de l'automne. Le 28 octobre, le président Michel Boucher et la directrice générale Lucienne Châteauneuf se joignent à une vingtaine de représentants francophones sur la Colline parlementaire à Ottawa pour la Journée d'action politique Équipe Aînés de la FAFM. En novembre, la tournée théâtrale *Une « date » pour Suzanne* est présentée à cinq reprises au Club Éclipse, devant 300 spectateurs.

Le 14 novembre, la FAFM annonce le départ à la retraite de Lucienne Châteauneuf après douze ans au service de l'organisme, dont dix à titre de directrice générale; son mandat se termine le 31 décembre. Éric Léonard est nommé pour lui succéder, entrant en fonction le 8 décembre. Les membres le rencontrent lors d'une journée portes ouvertes tenue le 11 décembre au bureau de la FAFM.

L'hiver 2026 apporte son lot de nouveautés : les jeudis pétanque au Club Belge, et Récréativité (Méga-francofun), un nouveau rendez-vous hebdomadaire de jeux de société, jeux de cartes, billard, palets en partenariat avec le Club Éclipse '79. Le 16 février, le traditionnel Rendez-vous des amis, dans le cadre du

Festival des voyageurs, réunit 172 personnes et est comme toujours un grand succès permettant à tous de revoir de vieux amis autour d'un repas revigorant. Le Bonspiel est organisé les 27 et 28 mars au Club de curling Heather. Mars est aussi marqué par la sensibilisation à la fraude, le recrutement de bénévoles pour les cliniques d'impôt gratuites du Centre de santé Saint-Boniface, et l'ouverture des inscriptions pour la 15e édition de Grouille ou Rouille, dont la tenue est prévue en mai 2026.



PROGRAMMATION 2025

DU 15 SEPTEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE

LUNDI Dès le 15 septembre	MARDI Dès le 16 septembre	MERCREDI Dès le 17 septembre	JEUDI Dès le 18 septembre	VENDREDI Dès le 19 septembre
TAMBOURS ACTIFS avec Kat Rother à 10 h 30 Club Éclipse 255, av. de la Cathédrale	YOGA SUR CHAISE avec Bernice Parent à 10 h via Zoom	EXERCICES VIGOUREUX avec Monique Bohémier à 9 h 30 Centre communautaire Winakwa 980, chemin Winakwa	À deux, c'est mieux! <i>Invitez un-e ami-e ou un proche à participer gratuitement à la première session de votre activité.</i>	MUSCULATION avec Monique Bohémier à 8 h 30 via Zoom
LE SOUFFLE TRANQUILLE : BIEN-ÊTRE ET VITALITÉ POUR LES AÎNÉS avec Claude Bellefeuille à 13 h Place Des Meurons 400, rue Des Meurons	BOUGER POUR SOULAGER L'ARTHRITE avec Christelle Waldie à 13 h Place Des Meurons 400, rue Des Meurons	CONDITIONNEMENT PHYSIQUE avec Kat Rother à 10 h 30 Centre récréatif Notre-Dame 271, av. de la Cathédrale	YOGA DOUX avec Simone Morin à 13 h 30 Place Des Meurons 400, rue Des Meurons	DEVEZ-VOUS Membre DE LA FAFM 15 \$

FORFAIT ANNUEL
 ✓ POUR LES MEMBRES

CHOIX D'UNE ACTIVITÉ
175 \$ VALEUR DE 225 \$

CHOIX DE 2 ACTIVITÉS
325 \$ VALEUR DE 450 \$

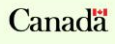
CHOIX DE 3 ACTIVITÉS ET +
400 \$ VALEUR DE 675 \$

DROP-IN
 ✓ MEMBRE 10 \$
 ✗ NON-MEMBRE 13 \$

Inscrivez-vous maintenant :

204 235-0670 • conseil55@fafm.mb.ca



Nos programmes, leur impact

Ces grands moments de l'année s'inscrivent dans quatre piliers de programmation, chacun avec sa communauté et son impact propre.

Le Conseil des francophones 55+

Le Conseil des francophones 55+ demeure le cœur battant de la programmation régulière de la FAFM à Winnipeg. Offert par forfait annuel ou à la carte, il propose une vingtaine d'activités hebdomadaires — du conditionnement physique au yoga sur chaise, en passant par la prévention des chutes et la musculation — et distribue la trousse T.I.S.U., un outil d'information et d'orientation pour les aînés et leurs proches.

Cette année, le Conseil a généré 1 920 participations à travers une vingtaine d'activités hebdomadaires, du conditionnement physique au yoga sur chaise offert par Zoom, et l'équipe a répondu à 1 661 demandes de renseignements et contacts personnalisés. Des séances d'information T.I.S.U. ont aussi été offertes à des partenaires comme l'Accueil Colombien.



Dernière classe d'automne 2025 — Conditionnement physique avec Kat. Merci à toutes et tous!

Le point culminant de l'année reste la 14e édition de Grouille ou Rouille, tenue le 8 mai 2025 à l'Université de Saint-Boniface : 156 participants, 18 bénévoles, 19 animateurs, 15 kiosques d'information et 14 commanditaires. La formule a ensuite pris la route sous le nom de Mini Grouille ou Rouille — un premier arrêt à Otterburne le 22 mai en partenariat avec la SFM au rural, puis un déploiement dans sept communautés rurales (Otterburne, Sainte-Agathe, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Georges, Saint-Laurent, Saint-Lazare et Saint-Jean-Baptiste) au fil de l'été et de l'automne, pour un total de 97 participants.

La 14e édition de Grouille ou Rouille, le 8 mai 2025 à l'Université de Saint-Boniface.



Un Mini Grouille ou Rouille en communauté rurale.

« Ce Grouille ou Rouille m'a rajouté 5 ans de vie en plus... Merci »

— Adèle N., participante à Grouille ou Rouille 2025



Vieillir chez soi

Vieillir chez soi complète l'offre du Conseil 55+ en s'adressant directement aux aînés vulnérables et isolés en milieu linguistique minoritaire. Le service propose du transport bénévole accompagné, de l'entretien, des visites amicales et de l'animation à domicile.

Cette année en est la dernière du cycle de financement actuel : 114 transports sécuritaires ont été effectués au bénéfice de 76 aînés, soutenus par 10 bénévoles. Le relais est déjà amorcé vers PICA-Manitoba, qui élargira cette mission pour les cinq prochaines années.

PICA-Manitoba — Éclaireurs de proximité

PICA-Manitoba prend le relais de Vieillir chez soi avec une ambition plus large : un projet d'impact collectif pancanadien étalé sur cinq ans, destiné à briser l'isolement social des aînés francophones les plus vulnérables — en perte d'autonomie, issus de l'immigration, 2SLGBTQIA+, Métis, ou vivant en résidence de soins anglophone.

Doté d'un budget de 37 674 \$ pour cette première année, le projet pose les bases d'une programmation qui prendra pleinement son envol au cours des prochains exercices.

Initiative du Manitoba et inclusion

L'Initiative du Manitoba porte la programmation socioculturelle de la FAFM : sorties communautaires, littératie numérique et, cette année, un nouveau projet d'échanges intergénérationnels avec la communauté métisse.

Nos bénévoles

Chaque activité de la FAFM repose sur un noyau de bénévoles engagés : 18 lors de Grouille ou Rouille (et autant à travers les Minis Grouille ou Rouille en communautés rurales), 12 au Rendez-vous des amis, et 10 pour la tournée théâtrale Une « date » pour Suzanne, présentée à cinq reprises devant 300 spectateurs au Club Éclipse en novembre.

La Semaine de l'action bénévole, du 27 avril au 3 mai 2025, a été l'occasion de souligner cet engagement — notamment celui de Fabrice, bénévole fidèle de Vieillir chez soi, qui anime chaque semaine le jeu de poche à Saint-Boniface.

« Les conseils, les histoires et l'humour des résidents sont de véritables perles de vie qu'aucun livre ne pourrait transmettre. »

— Fabrice, bénévole, Vieillir chez soi

Nos partenaires et notre réseau

La portée de la FAFM tient à un large réseau de partenaires en santé, en éducation, en culture et en services communautaires.

Onze clubs d'aînés francophones forment l'ossature du réseau provincial : Les Blés d'Or (Lorette), Club Amical (Saint-Adolphe), Club d'Âge d'Or (Notre-Dame-de-Lourdes), Club d'Âge d'Or inc. (Saint-Claude), Club de l'Amitié (La Broquerie), Club Chez-Nous (Saint-Jean-Baptiste), Club Fort Ellice (Saint-Lazare), Club Jovial (Sainte-Anne), Club Oasis (Saint-Norbert), Club Rendons-Nous (Saint-Georges) et Club Simon-Nivon (Saint-Léon). Huit communautés se sont réunies le 10 avril au Centre communautaire Winakwa pour le comité de réseautage provincial, qui a rassemblé 25 personnes.

Du côté institutionnel, la FAFM travaille de concert avec le Centre de santé Saint-Boniface, l'Université de Saint-Boniface, la Division scolaire franco-manitobaine, la Fédération culturelle de la Francophonie manitobaine, Pluri-elles (Manitoba) et le Réseau en immigration francophone du Manitoba, ainsi qu'avec des plateformes comme ConnectAînés et FrancSavoir. Ce réseau s'étend aussi aux communautés rurales grâce à la SFM au rural et à Active Aging in Manitoba, coorganisateur des Manitoba 55+ Games à Steinbach.



Des membres de la FAFM appuyés par la SFM au rural.

Sur la scène nationale, la FAFM demeure active au sein de la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC) : le 28 octobre, le président Michel Boucher et la directrice générale Lucienne Châteauneuf ont représenté l'organisme à la Journée d'action politique Équipe Aînés, sur la Colline parlementaire à Ottawa, aux côtés d'une vingtaine de représentants francophones venus de tout le pays.

Nos bailleurs de fonds

Le travail de la FAFM ne serait pas possible sans l'appui de bailleurs de fonds fidèles, aux paliers fédéral, provincial et communautaire.

Bailleur de fonds	Secteur appuyé
Patrimoine canadien	Programmation générale
FAAFC (intermédiaire fédéral)	Admin., Vieillir chez soi, PICA, Aide à l'emploi
Office régional de la santé de Winnipeg (ORSW)	Conseil francophone 55+
Relations avec les municipalités et le Nord (Manitoba)	Administration générale et Services de santé
Ministère de la Santé (Manitoba)	Initiative du Manitoba
Francofonds Inc. (Fonds FAFM)	Fonds de dotation

Le Fonds FAFM, géré par Francofonds, est un fonds de dotation permanent qui continue de croître grâce aux dons des membres et de la communauté, pour générer une subvention annuelle récurrente au bénéfice de l'organisme.

L'année en chiffres

Derrière chaque chiffre, une aînée qui a retrouvé un cercle social, un aîné qui a pu rester chez lui un peu plus longtemps, une communauté rurale que la FAFM est venue rejoindre directement.

1 920 participations aux activités régulières du Conseil 55+	1 661 demandes de renseignements et contacts personnalisés	156 participants à la 14e édition de Grouille ou Rouille
97 participants aux Minis Grouille ou Rouille, dans 7 communautés rurales	114 transports sécuritaires gratuits effectués	129 bénévoles volontaires à l'ensemble des activités et ateliers

Nos priorités pour 2026-2027

L'année qui s'amorce comporte son lot de priorités.

- Bénévolat : le nombre de bénévoles actifs au Conseil 55+ est passé de 33 à 24, ce qui accroît la pression sur ceux qui restent — même si leurs heures cumulées ont légèrement augmenté, de 319 à 325 heures.
- Recrutement de nouveaux publics : attirer davantage d'hommes et de « jeunes aînés » de 50 à 64 ans pour renouveler et augmenter les adhésions.
- Accès hors Winnipeg : la dispersion géographique de la francophonie manitobaine hors de Saint-Boniface et Saint-Vital complique l'accès aux services, tout comme le manque de ressources bilingues disponibles à l'extérieur du secteur francophone.
- Capacité financière des membres : plusieurs aînés disposent de ressources limitées pour les activités payantes.
- Transition Vieillir chez soi → PICA-Manitoba : assurer la continuité du service auprès des aînés les plus vulnérables pendant le passage vers le nouveau programme quinquennal.

Merci

Cette année de résultats appartient d'abord à celles et ceux qui la font vivre au quotidien : le conseil d'administration, sous la présidence de Michel Boucher; l'équipe permanente et contractuelle, dont Monique Dembélé, Nadège Tuo, Teko Kouevidjin, Jihane Kelani, Zoé Le Gallic, Joelle Boisvert et Gaëtan Kurlowicz; et les bénévoles du Conseil 55+, de Vieillir chez soi, de Grouille ou Rouille et de nos sorties communautaires.

Nous soulignons particulièrement la contribution de Lucienne Châteauneuf, directrice générale



sortante, qui a servi la FAFM pendant douze ans avant de prendre sa retraite en décembre, ainsi que celle de Jean Fontaine, qui a assuré pendant plusieurs années la présence de la FAFM sur les réseaux sociaux.

Merci aussi aux onze clubs d'aînés francophones membres, à notre présidente sortante Suzanne Kennelly pour ses années de leadership, à nos bailleurs de fonds, et à chaque aînée et aîné qui a participé, une activité à la fois, à faire de cette année ce qu'elle a été.



Le conseil d'administration de la FAFM au travail.

De gauche à droite : Michel Boucher, Brigitte Arondel-Parent, Brigitte Lubaka Wabiwa, Gisèle Champagne, Jocelyne Fontaine-Bayer, Micheline Bernard-Harrison, Odette Delisle

Nous joindre

Fédération et aînés de la francophonie manitobaine (FAFM)

123-400, rue des Meurons, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3H3

204 235-0670 | direction@fafm.mb.ca | fafm.mb.ca

Annexe — États financiers 2025-2026

Rapport de mission d'examen d'un professionnel en exercice indépendant préparé par Fort Group, comptables professionnels agréés, daté du 20 août 2026. Les états financiers complets sont disponibles sur demande auprès de la FAFM.

LA FÉDÉRATION DES AÎNÉS DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE INC.

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN D'UN PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2026

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN D'UN PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT 1

ÉTATS FINANCIERS

État de la situation financière 2

État des résultats et de l'évolution de l'actif net 3

État des flux de trésorerie 4

Notes complémentaires aux états financiers 5 - 8

Tableau des charges 9

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN D'UN PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.:

Nous avons examiné les états financiers ci-joints de La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du praticien

Notre responsabilité consiste à formuler une conclusion sur les états financiers ci-joints sur la base de notre examen. Nous avons réalisé notre examen conformément aux normes canadiennes généralement reconnues applicables aux missions d'examen, qui exigent de respecter les exigences déontologiques pertinentes.

Un examen des états financiers conformément aux normes canadiennes généralement reconnues applicables aux missions d'examen est une mission d'assurance limitée. Le praticien met en œuvre des procédures consistant principalement à interroger la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, à appliquer des procédures analytiques et à évaluer les éléments probants obtenus.

Les procédures effectuées lors d'un examen sont sensiblement moins étendues et diffèrent par leur nature de celles réalisées dans le cadre d'un audit effectué conformément aux normes canadiennes d'audit généralement reconnues. Par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit sur ces états financiers.

Conclusion

Fondé sur notre examen, rien n'a attiré notre attention qui nous laisse croire que les états financiers ne présentent pas fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc. au 31 mars 2026, ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2025 ont été audités par un autre auditeur, qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers le 29 août 2025.

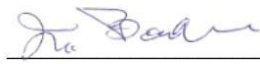
Winnipeg, Manitoba
20 août 2026

Fort Group
COMPTABLES PROFESSIONNELS
AGRÉÉS

**LA FÉDÉRATION DES AÎNÉS DE LA FRANCOPHONIE
MANITOBAINE INC.
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 MARS 2026**

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	88 522	42 329 \$
Placements (Note 3)	127 974	106 864
Apports à recevoir et débiteurs	26 469	13 423
Inventaire	4 170	3 514
Frais payés d'avance	5 342	4 107
	<u>252 477</u>	<u>170 237</u>
IMMOBILISATIONS (Note 4)	<u>2 429</u>	<u>1 972</u>
	<u>254 906</u>	<u>172 209 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	28 862	21 093 \$
Apports et produits reportés (Note 6)	107 952	33 024
	<u>136 814</u>	<u>54 117</u>
ACTIF NET		
ACTIF NET		
Non affecté	<u>118 092</u>	<u>118 092</u>
	<u>254 906</u>	<u>172 209 \$</u>

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:


 _____ **Directeur**

 _____ **Directeur**

LA FÉDÉRATION DES AÎNÉS DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE INC.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

	2026	2025
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	-	18 291 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	1 098	786
Variation nette des éléments hors liquidités du fonds de roulement		
Apports à recevoir et débiteurs	(13 045)	2 242
Inventaire	(656)	1 038
Frais payés d'avance	(1 235)	(1 977)
Créditeurs et frais courus	7 768	7 316
Apports et produits reportés	74 928	685
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	68 858	28 381
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(1 555)	(995)
Augmentation des placements	(21 110)	(8 202)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(22 665)	(9 197)
CHANGEMENT DE L'ENCAISSE	46 193	19 184
ENCAISSE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	42 329	23 145
ENCAISSE, À LA FIN DE L'EXERCICE	88 522	42 329 \$

LA FÉDÉRATION DES AÎNÉS DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

1. OBJECTIFS DE LA FÉDÉRATION

En tant qu'organisme porte-parole, La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc. (« La Fédération ») représente les intérêts de la population de 50 ans et plus de la francophonie manitobaine. Elle veille au bien-être de cette communauté en offrant des services, des programmes et des activités à ses membres.

La Fédération a été incorporée selon la Loi sur les corporations du Manitoba comme organisme à but non-lucratif sans capital-action. La Fédération est exempte d'impôt selon la section 149 de la Loi de l'impôt du Canada.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Une hypothèse sous-jacente à la préparation des états financiers selon ces normes est que l'entité poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et qu'elle sera en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cours normal de ses activités.

Ces états financiers comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

(a) Comptabilisation des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés tels que les subventions sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits d'inscriptions et de commandites sont comptabilisés lorsque les événements ont lieu. Les produits de cotisations sont comptabilisés au moment de leur recette. Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

(b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'achat diminué de l'amortissement cumulé. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire à un taux de 20 %.

Lorsque l'organisation constate des conditions indiquant qu'un actif immobilisé corporel est dévalué, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé corporel est ajustée à la juste valeur de l'actif ou à son coût de remplacement. L'amortissement des actifs immobilisés corporels est comptabilisé comme une charge dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

(c) Évaluation des instruments financiers

Les instruments financiers détenus par l'organisation comprennent l'encaisse, les placements, les apports à recevoir et débiteurs, ainsi que les créditeurs et les frais courus. L'organisation mesure initialement ses instruments financiers à la juste valeur lors de la comptabilisation de l'actif ou du passif.

Par la suite, l'organisation mesure ses instruments financiers au coût ou au coût amorti. Le coût amorti correspond au montant auquel l'instrument financier a été initialement évalué, diminué des remboursements de principal, ajusté de la différence cumulative entre le montant initial et le montant à l'échéance, et réduit de toute perte de valeur.

LA FÉDÉRATION DES AÎNÉS DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

(d) Estimations

La préparation des états financiers, selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés dans l'état de la situation financière et des éléments de l'actif et de passif éventuel à la date de l'état de la situation financière ainsi que des montants de produits et de charges imputées au cours de l'exercice couvert par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

(e) Ventilation des charges

L'affectation des charges aux divers programmes de la Fédération s'effectue en utilisant une méthode d'imputation proportionnelle au niveau d'activités effectuées pour chaque programme.

(f) Inventaires

Les inventaires à distribuer sans frais sont évalués au plus bas du prix coûtant et de coût de remplacement.

3. PLACEMENTS À COURT TERME

La Fédération détient des dépôts à terme encaissables qui portent intérêts à des taux variant de 1,85 % à 2,05 % (2,00 % à 3,00 % en 2025) et viennent à échéance au cours de l'exercice 2027 (l'exercice 2026 en 2025).

4. IMMOBILISATIONS

2026 : Équipement — Coût 21 635 \$; Amortissement cumulé 19 206 \$. 2025 : Équipement — Coût 20 080 \$; Amortissement cumulé 18 108 \$. Valeur comptable nette : 2 429 \$ en 2026 et 1 972 \$ en 2025.

5. MARGE DE CRÉDIT

La Fédération dispose d'une marge de crédit de 20 000 \$ (20 000 \$ en 2025), portant intérêt au taux de base de l'institution financière majoré de 2,00 % pour un taux effectif de 6,45 % (6,95 % en 2025) au 31 mars 2026. Une convention de garantie générale sur l'actif de la Fédération a été donnée en garantie de cette marge de crédit. Au 31 mars 2026, aucun montant (néant en 2025) n'avait été utilisé.

6. APPORTS ET PRODUITS REPORTÉS

2025 : FA AFC 31 419 \$; Grouille ou rouille 380 \$; Office régional de la santé de Winnipeg 1 225 \$. Montants reçus en 2026 : FA AFC 112 667 \$; Grouille ou rouille 2 840 \$; Office régional de la santé de Winnipeg 1 220 \$. Produits reconnus : FA AFC (40 194 \$); Grouille ou rouille (380 \$); Office régional de la santé de Winnipeg (1 225 \$). Solde 2026 : 107 952 \$.

7. VENTILATION DES CHARGES

Les charges liées à l'administration générale de la Fédération de 134 703 \$ (123 487 \$ en 2025) sont consignés dans l'état des résultats après l'affectation aux programmes suivants pour les charges notées ci-dessous :

2026

Salaires et avantages sociaux : Initiative du Manitoba 2 760 \$; Vieillir chez soi 73 046 \$; Services d'aide à l'emploi 6 899 \$; Services d'éclaireurs et de liaison 19 206 \$. Publicité et promotion 584 \$. Impression, timbres et papeterie 1 278 \$. Personnes-ressources : 14 670 \$, 3 875 \$, 2 000 \$, 1 875 \$, 8 510 \$. Total : 134 703 \$.

2025

Salaires et avantages sociaux : 48 878 \$, 42 500 \$. Impression, timbres et papeterie : 1 077 \$. Personnes-ressources : 18 702 \$, 11 580 \$. Téléphone : 250 \$, 500 \$. Total : 123 487 \$.

LA FÉDÉRATION DES ÂÎNÉS DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2026

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La Fédération s'est engagée à effectuer les paiements minimums suivants pour le matériel de bureau loué, dont l'échéancier est fixé en juin 2029.

2027 : 1 396 \$

2028 : 1 396 \$

2029 : 1 396 \$

2030 : 349 \$

Total : 4 537 \$

9. FONDS DE DOTATION

Francofonds Inc. administre un fonds de dotation au bénéfice de la Fédération. Conformément aux modalités de l'entente, la Fédération a le droit de recevoir des distributions annuelles provenant du fonds de dotation.

En 2026, la Fédération a reçu des distributions totalisant 11 129 \$ (9 982 \$ en 2025).

Francofonds Inc. conserve le pouvoir discrétionnaire quant à la gestion et au versement des distributions et détient le contrôle juridique du fonds de dotation. Par conséquent, le fonds de dotation n'est pas comptabilisé dans les présents états financiers.

Au 31 mars 2026, la valeur de marché du fonds de dotation s'élève à 248 247 \$ (231 863 \$ en 2025).

10. RISQUES FINANCIERS

(a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie est le risque que des variations des taux d'intérêt du marché puissent affecter les flux de trésorerie associés à certains instruments financiers. Le risque de taux d'intérêt sur le prix (juste valeur) est le risque que des variations des taux d'intérêt du marché puissent affecter la juste valeur d'autres instruments financiers. La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt sur sa marge de crédit lorsqu'elle est utilisée, celle-ci portant intérêt à taux variable. De plus, ses placements à terme portent intérêt à taux fixe. Les instruments à taux fixe exposent La Fédération au risque de juste valeur, tandis que les instruments à taux variable l'exposent au risque sur les flux de trésorerie.

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fédération ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. Les passif financiers comprennent les comptes fournisseurs et les charges à payer. Les comptes fournisseurs et les charges à payer sont réglés dans le cours normal des opérations et, sauf cas exceptionnels, dans un délai d'un mois.

L'approche de la Fédération pour gérer le risque de liquidité consiste à s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elle disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à leur échéance. Au 31 mars 2026, la Fédération présente un solde de trésorerie de 88 522\$ (42 329\$ en 2025) et des passif courants, à l'exclusion des produits différés, de 28 862\$ (21 093\$ en 2025). La direction continue de suivre la situation et de maintenir des niveaux adéquats de fonds de roulement et de dépenses afin de réduire le risque de liquidité.

(c) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Fédération subisse des pertes en raison de l'incapacité de ses débiteurs de remplir leurs obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Fédération à de fortes concentrations de risque de crédit sont principalement l'encaisse, les placements, les apports à recevoir et les débiteurs. Toutefois, la Fédération n'est pas exposée à d'importants risques de crédit puisque l'encaisse et les placements sont garantis que les apports à recevoir sont répartis parmi les agences gouvernementales et autres organisations, et que leur paiement en totalité est normalement perçu en temps opportun. Il n'y a eu aucune variation du risque de crédit par rapport à l'exercice précédent.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de refléter la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice en cours.

LA FÉDÉRATION DES ÂÎNÉS DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE INC.

TABLEAU DES CHARGES

31 MARS 2026

	Administration générale	Initiative du Manitoba	Vieillir chez soi	Services de santé	Conseil francophone 55+	Services d'aide à l'emploi	Services d'éclaireurs et de liaison (PICA)	2026	2025
Amortissement	1 098	-	-	-	-	-	-	1 098	786 \$
Assemblée générale	1 069	-	-	-	-	-	-	1 069	1 338
Assurances	2 474	-	-	-	-	-	-	2 474	2 177
Cotisations	965	-	136	-	-	-	-	1 101	545
Divers	51	-	-	-	-	-	-	51	1 320
Formation	-	-	-	-	42	-	440	482	262
Frais bancaires	491	-	-	-	-	-	-	491	576
Frais de déplacements	4 150	-	1 691	-	335	-	650	6 826	1 770
Frais professionnels	6 121	-	-	-	-	-	-	6 121	8 381
Grouille ou Rouille	3 476	-	-	-	8 907	-	-	12 383	12 216
Impression, timbres, papeterie et autres	1 917	-	-	-	555	-	1 326	3 798	4 383
Location d'équipement	1 528	-	-	-	-	-	-	1 528	2 575
Loyer	15 756	-	-	651	1 232	-	-	17 639	18 861
Personnes-ressources	35 750	20 120	3 875	11 849	8 428	1 875	15 335	97 232	81 818
Publicité et promotion	5 816	-	-	-	-	-	584	6 400	8 573
Rendez-vous des amis	4 954	-	-	-	-	-	-	4 954	3 797
Représentation et réunions	10 825	-	-	-	727	-	133	11 685	10 501
Salaires et avantages sociaux	49 180	2 760	73 046	-	59 068	6 899	19 206	210 159	181 149
Téléphone	4 473	-	381	-	469	-	-	5 323	5 527
TOTAL	150 094	22 880	79 129	12 500	79 763	8 774	37 674	390 814	346 555 \$

**LA FÉDÉRATION DES ÂÎNÉS DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE INC.
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

	Administration générale	Initiative du Manitoba	Vieillir chez soi	Services de santé	Conseil francophone 55+	Services d'aide à l'emploi	Services d'éclaireurs et de liaison (PICA)	2026	2025
PRODUITS									
Commandites et dons	55	-	-	-	3 000	-	-	3 055	3 083 \$
Cotisations	3 215	-	-	-	-	-	-	3 215	3 655
Grouille ou rouille	-	-	-	-	6 360	-	-	6 360	7 107
Inscriptions	7 449	-	-	-	5 497	-	-	12 946	9 940
Intérêts	2 498	-	-	-	-	-	-	2 498	3 323
Rendez-vous des amis	3 575	-	-	-	-	-	-	3 575	2 253
Subventions									
FAAFC	17 222	-	79 129	-	-	8 774	37 674	142 799	131 016
Francofonds Inc.	11 129	-	-	-	-	-	-	11 129	9 982
Gouvernement du Canada									
Patrimoine Canada	100 000	-	-	-	-	-	-	100 000	100 000
Gouvernement du Manitoba									
Entente Canada-Manitoba	-	-	-	-	-	-	-	-	18 750
Ministère de la Santé	-	22 880	-	-	-	-	-	22 880	22 880
Relations avec les municipalités et le Nord	17 000	-	-	12 500	-	-	-	29 500	-
Office régional de la santé de Winnipeg	-	-	-	-	52 857	-	-	52 857	52 857
	162 143	22 880	79 129	12 500	67 714	8 774	37 674	390 814	364 846
CHARGES (voir tableau)	150 094	22 880	79 129	12 500	79 763	8 774	37 674	390 814	346 555
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES POUR L'EXERCICE	12 049	-	-	-	(12 049)	-	-	-	18 291
ACTIF NET - AU DÉBUT DE L'EXERCICE								118 092	99 801
ACTIF NET - À LA FIN DE L'EXERCICE								118 092	118 092 \$